

Instances représentatives du personnel Demande Inscription à l'ordre du jour

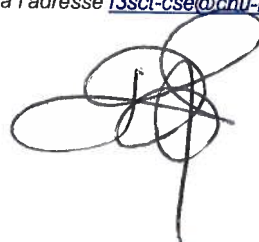
Comité Social d'Établissement (CSE)
Formations Spécialisées en matière de Santé,
Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)

Instance concernée	CSE ☐	
	F3SCT	du comité ☒
		Site Est ☐
		Site Ouest ☐
Sujet/Question <i>Proposé(e) à l'ordre du jour</i>	Mise en place de moyens pour la restauration des personnels de nuit et de week-end	
Porteur du sujet <i>(Direction, OS)</i>	Direction ☐ OS : CGT ☒ FO ☐ CFDT ☐	
Compétences/attribution de l'instance justifiant la saisine des instances (cf. page 2)	Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail	
AVIS ☐ CONCERTATION ☐ INFORMATION ☒		
Date de la séance souhaitée	18/06/2024	

Date : 27/05/2024

Nom, prénom et qualité du demandeur : LEA Didier / Secrétaire du F3SCT du comité

Le présent document est à transmettre au plus tard 3 semaines avant la séance de l'instance concernée à l'adresse f3sct-cse@chu-nice.fr



ORDRE DU JOUR

Séance du **mardi 18 juin 2024 à 9 heures**

AFFAIRES GENERALES

1. Direction de l'Assurance Qualité & Expérience patient – Bilan de la radioprotection
2. Pôle Biologie Pathologie : Suivi de la délocalisation du laboratoire d'oncologie moléculaire sur l'Archet
3. Direction des ressources humaines : Bilan de l'application du forfait cadre au CHU de Nice

POINTS EN SUIVI

4. Feuille de route HSCT 2024 :
 - Egalité professionnelle – Information sur le lancement de l'enquête
 - Télétravail – bilan 2023
 - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels – Point d'avancement
 - Désignation des référents « harcèlement » et du référent « laïcité »
 - Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail – Point d'avancement

QUESTIONS INSCRITES A LA DEMANDE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

5. Pôle CHIC : Hôpital de jour, Consultations hématologiques et médecine interne : Point d'information du Danger Grave et Imminent du 22 janvier 2024
6. Département ressources matérielles :
 - Prévention des risques professionnels des entreprises extérieures intervenant au sein de l'établissement
 - **Restauration des personnels de nuit et de week-end**
7. Département ressources humaines :
 - Question relative à l'intégration des auxiliaires médicaux en pratiques avancées au dispositif du forfait cadre
 - Ressources au sein des pôles pour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
 - Désignation des référents « harcèlement »